

PARLEMENT EUROPÉEN



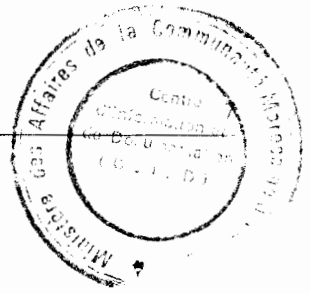
RAPPORT

élaboré au nom de la commission d'enquête
sur le racisme et la xénophobie

sur les résultats
des travaux de la commission d'enquête

Emis le	12 11 93
N° d'inventaire	1208
cas	116/1008

Rapporteur: M. Glyn FORD



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
1. GENERALITES	11
2. RACISME ORGANISE ET EXTREMISME DE DROITE	19
2.1 Belgique	19
2.2 Danemark	21
2.3 République fédérale d'Allemagne	23
2.4 Grèce	28
2.5 France	28
2.6 Irlande	32
2.7 Italie	34
2.8 Luxembourg	35
2.9 Pays-Bas	36
2.10 Portugal	37
2.11 Espagne	38
2.12 Royaume-Uni	39
2.13 Autriche	43
2.14 Europe de l'Est	44
2.15 Norvège	46
2.16 Suède	47
2.17 Le mouvement skinhead international	48
Sources	52
3. ANALYSE PAYS PAR PAYS	55
3.1 Preamble	55
La Communauté européenne:	
3.2 Belgique	56
3.3 Danemark	60
3.4 République fédérale d'Allemagne	62
3.5 Grèce	64
3.6 Espagne	65
3.7 France	66
3.8 Irlande	71
3.9 Italie	71

3.10.	Luxembourg	
3.11.	Pays-Bas	
3.12.	Portugal	
3.13.	Royaume-Uni	
3.13.1	Angleterre	
3.13.2.	Ecosse	
3.13.3.	Pays de Galles	
	Autres pays européens:	
3.14.	Autriche	
3.15.	Suisse	
3.16.	Norvège	
3.17.	Suède	
3.18.	Finlande	
3.19.	Europe de l'Est et centrale (du Pacte de Varsovie)	
3.19.6.	République démocratique allemande	
	Notes	
4.	ACTIONS COMMUNAUTAIRES DEPUIS 1986	
4.1.	Introduction	
4.2.	Recommandations pleinement mises en oeuvre au niveau communautaire	
	Déclaration commune de 1986 contre le racisme et la xénophobie	
	Etude sur le racisme et la xénophobie dans la Communauté européenne	
	réalisée dans le cadre de l'Eurobarometre	
4.3.	Recommandations ayant fait l'objet de certaines mesures au niveau	
	communautaire	
4.3.1.	Définition des compétences de la Commission dans le domaine des	
	politiques migratoires vis-à-vis des Etats tiers	
4.3.2.	Fiches d'information	
4.3.3.	Etude juridique comparative	
4.3.4.	Femmes migrantes et emploi	
4.3.5.	Les jeunes contre le racisme	
4.3.6.	Crédits affectés à l'organisation de campagnes d'information	
4.4.	Recommandations dont la mise en oeuvre est toujours en cours	
4.4.1.	«Forum intercommunautaire» ou «Forum des migrants»	
4.4.2.	Proposition de la Commission relative à la lutte contre le racisme et la	
	xénophobie	
4.5.	Mesures mises en oeuvre par le Conseil et par les Etats membres	11

5.3	Dimension européenne dans l'éducation	119
5.3.1	Programmes d'échanges de jeunes	120
5.3.2	Directive de 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants	120
5.3	Mesures mises en oeuvre par le Parlement européen	121
5.3.1	Declaration écrite sur la lutte contre la xénophobie et le racisme	121
5.3.2	Débat en séance plénière sur la lutte contre le racisme	121
5.3.4	Colloque public sur le racisme en Europe	122
5.7	Recommandations n'ayant pas bénéficié d'une attention suffisante des institutions communautaires	123
5.7.1	Création d'un espace judiciaire européen en vue de combattre le terrorisme international et l'extrémisme	123
5.7.2	Coopération entre le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne	123
5.7.4	Année européenne de l'harmonie intercommunautaire	124
5.7.5	Guide à l'usage des minorités ethniques, financé par la Communauté ..	125
5.7.5	Etude de droit comparé	125
5.7.7	Etudes de cas sur certaines unités urbaines de la Communauté à haut niveau de racisme	125
5.7.8	Rôle des mass media dans l'élimination des préjugés raciaux et dans la promotion de relations harmonieuses entre communautés vivant en Europe	125
5.7.9	Dialogue avec les forces sociales	126
Notes	127
5	TENDANCES GENERALES DES POLITIQUES ET STRUCTURES INTERGOUVERNEMENTALES	131
5.1	La population étrangère dans la Communauté	131
5.2	Evolution récente en Europe centrale et en Europe de l'Est	133
5.3.	Marché du travail	135
5.4.	Instruments internationaux	136
5.5.	Coordination intergouvernementale	139
5.6.	Droits de l'homme	142
Notes	144
6.	RACISME ET ANTIRACISME DANS LE DOMAINE CULTUREL	147
6.1.	Avant-propos	147
6.2.	Information concernant les minorités ethniques	156
6.3.	Information des minorités ethniques à la radio et à la télévision	160

6.4.	Information diffusée par les minorités ethniques
6.5.	Conclusion
	Notes
7.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
7.1.	Le Parlement européen
7.2.	La Commission des Communautés européennes
7.3.	Le Conseil des Communautés européennes
7.4.	Les Etats membres
7.5.	Les ministres des Affaires étrangères réunis dans le cadre de la coopération politique européenne
	Annexe I: Témoignages écrits et documentation reçus

L'Annexe II: Composée des contributions des fonctionnaires nationaux à l'audition des 29, 30 et 31 janvier 1990 et de celles des experts et représentants d'associations à l'audition publique des 9, 10 et 11 avril 1990, est publiée séparément. Elle n'est disponible qu'en deux versions: l'une en langue anglaise, l'autre «panachée» c'est-à-dire dans les langues originales des différents intervenants.